

DISPOSITIFS D'AIDES SOCIALES



> Aides à la
restauration

Repas

Des services destinés à aider les personnes qui rencontrent des difficultés pour se restaurer peuvent être mis en place.

Cantine des aînés

Le restaurant des aînés a été créé afin de rompre l'isolement et améliorer la qualité de vie des résidents de la commune par le biais d'un maintien des liens sociaux.

Qui peut en bénéficier ?

Le restaurant des aînés accueille les personnes en situation d'handicap et les personnes âgées de plus de 60 ans. Concernant les couples, il est demandé qu'au moins un des deux ait plus de 60 ans. Les bénéficiaires ont la possibilité d'être accompagnés par des proches.

Quel type d'aide ?

Des repas équilibrés seront proposés. Régulièrement, une animation est mise en place afin de célébrer les anniversaires ou événements marquants de l'année ainsi que divers repas à thème. Les repas servis ne peuvent pas être adaptés à un régime particulier (diabétique, sans sel ...). Les personnes pour lesquels un repas adapté à leurs problèmes de santé s'avère nécessaire seront orientées par le personnel du CCAS vers les prestataires en mesure d'assurer ce type de menu.

Le prix des repas est calculé en fonction des revenus.

Comment déposer une demande ?

Un dossier d'inscription est à venir retirer au service scolaire à la mairie de Cabestany. Les réservations des places se font le jeudi, pour la semaine suivante, auprès de la personne en charge du restaurant.

Portage des repas

Le service portage de repas à domicile a été mis en place en 2012 par le CCAS en partenariat avec la cuisine centrale du service scolaire de la commune.

Qui peut en bénéficier ?

Réservé aux personnes de la commune qui ne peuvent ni se déplacer dans les foyers restaurants ni assumer la préparation des repas. Il faut

- être dans l'impossibilité ponctuelle ou définitive de préparer les repas,
- ne pas avoir dans son entourage proche, une personne en capacité de préparer les repas à la place du demandeur,
- ne pas présenter une pathologie nécessitant un régime alimentaire particulier (allergies, sans sel.)

Quel est le type d'aide ?

Des repas équilibrés vous sont livrés dans un conditionnement optimal.

Chaque repas se compose comme suit : Potage/ entrée/plat avec légume vert ou féculent/fromage/ dessert/pain.

Les repas sont livrés froids grâce à un véhicule réfrigéré. Chaque plat est présenté dans une barquette jetable, réchauffable au bain marie ou au four à micro-ondes.

Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi pour tous les jours de la semaine.

Tarification

Le revenu mensuel des bénéficiaires est calculé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition divisé par 12 mois. Les tarifs sont révisibles chaque année au 1^{er} septembre. Une participation financière peut être accordée dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Comment déposer une demande ?

Un dossier est à retirer au CCAS. Votre inscription sera validée après remise des pièces et instruction du dossier de demande.

Liens utiles

www.cabestany.com
www.service-public.fr



Renseignements

Centre Communal d'Action
Sociale de Cabestany
Place des Droits de l'Homme
66300 CABESTANY
Tél : 04 68 66 36 14

